

UNION SPORTIVE OLYMPIQUE ATHIS-MONS - TIR A L'ARC

N° AFFILIATION FFTA 0891168

Le club de TIR A L'ARC de l'U.S.O. ATHIS-MONS

Organise un concours sélectif au Championnat de France

CONCOURS SALLE 2 x 18 m et TROPHEE DES MIXTES 91 Les 19, 20 et 21 décembre 2025

Lieu: Gymnase CARPENTIER, Avenue de la Terrasse Prolongée, 91200 ATHIS-MONS

En face du Lycée Marcel Pagnol

Horaires: Vendredi 19 décembre : 1 départ 19h30 (nocturne avec soupe à l'oignon offerte)

Samedi 20 décembre : 2 départs : 9h00 et 13h30

Samedi 20 décembre : à 17h Trophée des Mixtes organisé par le CDTAE (voir sur leur site)

Dimanche 21 décembre : 2 départs : 9h00 et 14h00 **Ouverture du greffe** : 30 minutes avant chaque départ

Inspection du matériel : pendant les volées d'échauffement à chaque départ

3 volées d'échauffement à chaque départ

Cible Poussins ouverte uniquement le dimanche au départ de 9h

Blasons: Arcs classiques: U11 (P): 80 cm et U13 - U15 (B-M): blasons de 60 cm

Autres catégories :

- Arcs classiques de U18 - U21 (C-J) à S 3 : blasons de 40 cm par défaut ou trispots

=> à mentionner obligatoirement sur la fiche d'inscription

- Arcs nus (U15 - U18) : blasons de 60 cm et Scratch (U21 à S3) : blasons de 40 cm

- Arcs à poulies : trispots verticaux

Récompenses: Le dimanche 21 décembre vers 17h30

Seront récompensés les 3 premiers de chaque catégorie si au moins 3 archers dans la catégorie La 1^{ère} équipe de 3 ou 4 tireurs (3 meilleurs scores) déposée à l'avance par le premier archer :

Classique hommes, Classique femmes, Poulies hommes, Poulies femmes Et en Mixte Classique et Poulies (que 3 archers 2H et 1F ou 1H et 2F)

Les récompenses non retirées lors de la remise des prix restent la propriété du club.

Inscriptions: 10 € à l'ordre de USOAM tir à l'arc à adresser à : USO ATHIS-MONS Tir à l'arc

Mme Aurélie LERAY – 72 B rue des Plantes – 91200 ATHIS-MONS

Portable: 06 28 46 44 07

Portable club: 06 26 24 03 87 (seulement le jour du concours)

Les préinscriptions par mail à <u>concours@archers-athis-mons.fr</u>, sont à confirmer par courrier, accompagnées du règlement à l'adresse ci-dessus <u>dans les 3 jours</u> qui suivent la

préinscription . ⇒ Fin des inscriptions : <u>le mardi 16 décembre au soir.</u>

Informations: - Licence: présentation obligatoire d'un des justificatifs prévus par la FFTA

- En l'absence de photo sur la licence, une pièce d'identité sera demandée
- Tenue conforme au règlement de la FFTA (blanche ou de club appréciée)
- Chaussures propres de sport obligatoires
- Le Club décline toute responsabilité sur les bris de flèches pendant le concours
- Le club se réserve le droit d'annuler un départ par manque d'inscrits

BUVETTE ET SANDWICHS SUR PLACE



Plus de gobelets jetables. Pensez à vous munir d'un gobelet. Sinon, gobelets réutilisables disponibles contre consigne de $1 \in$



UNION SPORTIVE OLYMPIQUE D'ATHIS-MONS

CONCOURS 2 x18 m des 19, 20 et 21 décembre 2025

Compagnie ou Club:

Responsable des inscriptions : Numéro de portable :

Adresse mail du responsable :

NOM PRENOM	NUMERO LICENCE	ARC			Cat.	Blason	VENDREDI 19 décembre	SAMEDI 20 décembre		DIMANCHE 21 décembre	
		Cl	СО	Arc nu		Cl ou Trispots	19h30	9h	13h30	9h	14h
											_
										_	

NOMBRE DE TIREURS : () x 10 € = Euros

A adresser à : Mme Aurélie LERAY

USO ATHIS-MONS Tir à l'arc

72 Bis Rue des Plantes - 91200 - ATHIS-MONS

Portable du club : 06 26 24 03 87 (seulement en cas d'urgence le jour du concours)

Les préinscriptions par mail à <u>concours@archers-athis-mons.fr</u> sont à confirmer par courrier <u>au plus tard 3 jours</u> après la préinscription avec le règlement. Fin des inscriptions le mardi 16 décembre 2025 au soir.

Si le concours est annulé, les chèques seront détruits.

Merci de libeller les chèques à l'ordre de : <u>USOAM TIR A L'ARC</u>

Plan d'accès du Gymnase d'Athis-Mons



